

Décision

Générale

colonial

Décision n° 23 du 6 janvier 1961 :

n° 23

Ministère

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication

6 janvier 1961

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro

31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés pour l'année 1961- en qualité de membres de la commission spéciale technique prévue par les articles 29 et 115 de l'arrêté du 11 février 1937 susvisé : M. Lebaiïllif, ingénieur principal à la Compagnie du Chemin de Fer Franco-Ethiopien ; M. Abdillahi Dirie Didde, propriétaire de taxi pour représenter. les usagers de la route.